



Bâle, le 30 mars 2022

Communiqué de presse

Autorisation spéciale: jusqu'à 20 % de blé bio européen dans la farine labellisée Bourgeon suisse

La mauvaise récolte de céréales de 2021 due à la météo entraîne des conséquences sur l'approvisionnement en blé Bourgeon suisse. C'est pourquoi Bio Suisse a accordé une autorisation spéciale pour une durée limitée à tous les meuniers. Jusqu'à fin août 2022, ils pourront moulinier jusqu'à 20 % de blé importé tout en utilisant le Bourgeon suisse.

En raison du mauvais temps, l'agriculture suisse a enregistré une récolte de céréales historiquement mauvaise en 2021. L'agriculture biologique est également concernée par ceci, et particulièrement le blé bio. Malgré une extension de la surface de blé bio sur environ 7'300 hectares (+6,9 % par rapport à 2020), la récolte a chuté de 30 %. Afin de compenser la disponibilité limitée, Bio Suisse accorde une autorisation spéciale pour une durée limitée jusqu'au 31 août 2022. Cette autorisation spéciale est accordée à tous les moulins. Pour la mouture, il est donc autorisé d'utiliser au maximum 20 % de blé Bourgeon en provenance d'entreprises européennes certifiées selon le Cahier des charges de Bio Suisse.

Cette autorisation spéciale respecte la disposition légale de la Swissness qui exige une proportion de 80 % d'origine suisse. La farine pourra continuer à s'appeler Bourgeon suisse. Le blé bio provenant d'entreprises européennes certifiées Bourgeon doit être transporté par voie terrestre. Le transport aérien n'est pas autorisé conformément au Cahier des charges de Bio Suisse.

Plus de Suisse dans le pain bio: plus de terres arables sont nécessaires

En 2021, Bio Suisse a formulé une stratégie pour les céréales de pain bio, en collaboration avec le détaillant Coop et Swissmill. Celle-ci prévoit que tous les pains bio seront remplacés par des pains Bourgeon suisses d'ici 2027. «Des surfaces arables supplémentaires sont nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie pour les céréales de pain bio», explique Balz Strasser, directeur de Bio Suisse. Les entreprises de grande culture intéressées par une reconversion au bio sont actuellement particulièrement recherchées.

Contact média:

David Herrmann, Centre de presse Bio Suisse, 061 204 66 46, david.herrmann@bio-suisse.ch

Bio Suisse est l'organisation bio leader de Suisse et le propriétaire de la marque Bourgeon. Fondée en 1981, cette organisation faitière représente les intérêts de ses 7'450 exploitations agricoles et horticoles Bourgeon. En outre, 1'150 entreprises de transformation et commerciales se trouvent sous contrat de licence Bourgeon. La marque Bourgeon se place sous le signe de la durabilité, car elle offre aujourd'hui des moyens de subsistance de bon niveau sans produire d'impact sur l'avenir des générations futures. Pour y parvenir, elle crée un équilibre entre l'homme, l'animal et la nature. Et pour que cet équilibre perdure, des postes indépendants contrôlent la chaîne de valeur toute l'année. bio-suisse.ch